

(e) La pêche en haute mer

Lors de la CNUED, le Canada a obtenu un soutien mondial en vue de la tenue d'une conférence intergouvernementale, sous les auspices des Nations Unies. Cette conférence aurait pour mandat de s'attaquer à la gestion des stocks chevauchants et des grands migrateurs en haute mer. Depuis, on a assisté à plusieurs initiatives, dont des consultations sur les informations techniques et scientifiques sous l'égide de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), et une réunion d'États partageant les mêmes vues, tenue à St. John's (Terre-Neuve). Notre pays a été un des chefs de file à la Conférence des Nations Unies sur les stocks chevauchants et les grands migrateurs, en soumettant notamment un projet de convention au cours de la première séance de fond de juillet 1993. Le Canada continue d'oeuvrer en faveur de l'adoption de règles internationales contraignantes applicables à ce type de pêche.

(f) Les forêts

Le Canada a cherché à multiplier les appuis en faveur de critères internationalement acceptés pour la gestion durable des forêts, qui feraient idéalement l'objet d'une convention mondiale. Une série normalisée de règles permettrait ainsi de mesurer plus précisément les pratiques de gestion durable des forêts.

La Stratégie nationale sur les forêts du Canada énonce des mesures prioritaires à prendre dans ce domaine au cours des cinq prochaines années; elle sert également de cadre en vue d'une mise en oeuvre efficace des principes directeurs adoptés à la CNUED. Sur tout son territoire, le Canada a mis en place un Réseau de forêts modèles comprenant 10 emplacements. Il souhaite, par ce moyen, s'atteler aux questions liées à la durabilité dans les principaux écosystèmes forestiers; on peut mentionner, parmi ces questions, l'habitat faunique, la biodiversité, les bassins hydrographiques, les loisirs et la pêche, ainsi que les utilisations à caractère économique.

Le Réseau de forêts modèles est actuellement jumelé au Programme international des forêts modèles. Le Mexique, qui a accepté d'être notre premier partenaire, a repéré deux emplacements et s'est engagé à égaler notre contribution. La Russie sera notre deuxième partenaire et créera un emplacement dans la partie orientale du territoire de Khabarovsk. Des pourparlers sont en cours avec un troisième État partenaire éventuel. Un réseau reliant les emplacements nationaux et internationaux permettra d'échanger de l'information, des expériences et des technologies et, partant, de mieux définir la gestion durable des forêts.

Les provinces jouent un rôle clé dans ce secteur et partagent leurs expériences. Ainsi, le gouvernement de la Colombie-Britannique coopérera avec la Malaisie afin d'y mettre en place une école de foresterie, grâce à des crédits débloqués par le gouvernement fédéral.